

## Compte-rendu de réunion Comité de pilotage du PAPI Verse 13 janvier 2017

<b>Emetteur</b>	Entente Oise-Aisne	<b>Date diffusion</b>	20/01/2017
<b>Opération</b>	Programme d' Actions de Prévention des Inondations de la Verse		
<b>Ordre du jour</b>	Etat d'avancement du PAPI en 2016 – Prévision de réalisation en 2017		

Nom Prénom	Organisme / Fonction	Présent	Diffusion
LALANDE Michel	Préfet de la région Hauts-de-France	-	X
CHATEL Ghyslain	Sous-préfet de l'arrondissement de Compiègne	X	X
BERTRAND Xavier	Président du Conseil Régional Hauts-de-France	-	X
COURTIAL Edouard	Président du Conseil Départemental de l'Oise	-	X
GUINIOT Michel	Conseiller départemental Canton de Noyon	-	X
JORAND Nathalie	Conseillère départementale Canton de Noyon	-	X
SEIMBILLE Gérard	Président de l'Entente Oise Aisne	-	X
De VALROGER Eric	Premier Vice-Président de l'Entente Oise-Aisne	X	X
DEGUISE Patrick	Président de la CC du Pays Noyonnais Maire de Noyon	X	X
MAHET René	Président de la CC du Pays des Sources	-	X
DELAVENNE Thibaut	Président du Pays des Sources et Vallées Maire de Guiscard	Excusé	X
BRANLANT Jean-Pierre	Président du SIVOM Adjoint au maire de Guiscard	X	X
POETTE Jean-Luc	Président du SIAE Verse	X	X
COTTART Joël	Vice-président CCPN Eau et milieu naturel Maire de Berlancourt	Excusé	X
BAJEUX David	Maire de Genvry	Excusé	X
BAROS Jean-Pierre	Maire de Bussy	X	X
DELANEF Gérard	Maire de Crisolles	Excusé	X
NANCEL Jeannot	Maire de Muirancourt	X	X
PLANCKEEL Vincent	Maire de Beaugies-sous-Bois	-	X
PLEVEL François	Maire de Beaulieu-les-Fontaines	-	X
HARCHAOUI Gérard	1 <sup>er</sup> adjoint au maire de Crisolles	X	X
ROBICHE Xavier	Adjoint au maire de Noyon	X	X
CARON Mathieu	Adjoint au maire de Beaulieu les Fontaines Représentant de la chambre d'agriculture de l'Oise	X	X
BROHON Michel	Adjoint au maire de Berlancourt	Excusé	X
BLANC Patricia	Agence de l'Eau Seine Normandie / Directrice	-	X
LEPINE Christophe	Président du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie	-	X
BRUNEL Christine	DREAL Hauts-de-France	Excusée	X
LAGANIER Marianne	DREAL Hauts-de-France	Excusée	X
POIRIE Christine	DDT Oise / Directrice SAUE	X	X
MARSEILLE Carène	DDT Oise / SAUE / Service prévention des risques	X	X
LANDORIQUE Thomas	DDT Oise / SEEF Police de l'Eau	X	X
FAURIEL Olivier	Directeur interrégional / ONEMA	-	X
MERCIER Pascale	Agence de l'Eau Seine Normandie	-	X
MENVIELLE Erwan	Agence de l'Eau Seine-Normandie	X	X
SIRON Anne	Région Hauts-de-France / Direction Environnement	Excusée	X
BRAECKELAERE Estelle	CD 60 / Chef du service Eau	-	X
LOGEREAU Cyril	CD 60 / CATER	X	X
DUBOIS Emmanuel	CD 60 / UTD de Lassigny	-	X
MATEO Elias	CD 60 / UTD de Lassigny	X	X
CARRIERE Benoit	Président du canton de Guiscard / FDSEA 60	X	X
LABARRE Eric	Président du canton de Noyon / FDSEA 60	Excusé	X
COUVREUR Fabrice	Chargé de mission urbanisme / Chambre d'agriculture de l'Oise	Excusé	X
RAPENNE Fabien	Responsable technique / FDAAPPMA	-	X
LAMUR Henri	CCPN / DGA Commune de Noyon / DGA	X	X
PELLET Marc	CCPN / Responsable du service environnement	X	X
BAILLON Claudine	CCPS / Chargée de mission eau	-	X

ARBOGAST Daniel	Technicien SIAE Verse	X	X
THIBAUT Sophie	Association Verse 2007	Excusée	X
CLEMENT Arnaud	CCPN / Chargé de la réalisation du PICS	X	X
GUILLOIS Rodolphe	EXAMO / Directeur	X	X
CORNET Jean-Michel	Entente Oise-Aisne / Directeur	X	X
ANDRE Marjorie	Entente Oise-Aisne / Directrice Appui aux territoires	X	X
RIOTTE Camille	Entente Oise-Aisne / Animatrice PAPI Verse	X	X
LAMBOURG Morgane	Entente Oise-Aisne / Chargée de missions résilience	X	X
PHILIPPE Fanny	Entente Oise-Aisne / Chargée de communication	X	X

Le comité de pilotage s'est tenu le 13 janvier 2017 à l'amphithéâtre de la pépinière éco-industrielle d'Inovia à Noyon, sous la présidence de M. CHATEL, sous-préfet de Compiègne et de M. de VALROGER, premier vice-président de l'Entente. L'ordre du jour de cette réunion était de faire un point sur l'avancement des différentes actions du PAPI.

La présentation faite en séance est annexée à ce présent compte-rendu.

Les points suivants ont amené une discussion lors de la présentation :

### 1) Avenants aux conventions cadre et de levées de réserves du PAPI Verse

Les avis du CTPSE et de la CMI étant favorables, il convient d'organiser le circuit de signature des avenants.

Afin de ne pas perdre de temps, l'Entente propose d'apporter directement les parapheurs contenant les avenants aux collectivités, une fois les différentes sessions de délibérations passées. Egalement, si des délégations de signatures au Département et à la Région étaient possibles, cela permettrait de gagner du temps.

Les prochaines commissions permanentes de la Région et du Département se tiennent le 27 février. L'Agence de l'eau n'a pas besoin de passer en commission pour la signature de l'avenant. Toutefois, il sera signé par la Directrice générale à Nanterre. Des déplacements fréquents sont réalisés entre Compiègne et Nanterre et les avenants pourront être signés rapidement\*. Enfin, concernant les communes de Noyon\*\* et Guiscard et le SIAE Verse, les délibérations pourront être prises rapidement. L'Entente Oise-Aisne a, quant à elle, déjà délibéré (7 décembre 2016) et signé les avenants.

\*Le prochain déplacement vers Nanterre se fera le 6 février.

\*\*Le prochain conseil municipal de Noyon se tiendra le 2 février.

### 2) Réouverture de la Verse dans sa traversée de Guiscard

Monsieur Landorique apporte des précisions sur l'avancement de l'instruction des dossiers administratifs. Le commissaire enquêteur a rendu son rapport en date du 4 janvier 2017 et le dossier passera en CODERST le 26 janvier.

Monsieur Poette informe le comité que les démolitions de deux bâtiments qui se trouvent sur le secteur de travaux ont déjà commencé. La première maison est en cours de démolition tandis que les bâtiments de la ferme Macaisne seront démolis en mars. Il insiste sur l'intérêt de signer rapidement les avenants.

### 3) Ouvrages de régulation des crues de Muirancourt, Berlancourt et Beaugies-sous-Bois

Le site de l'ouvrage de Muirancourt présente une problématique géologique. En effet, la présence de tourbe sur le secteur entraîne la nécessité de mettre en place des techniques particulières pour assurer la stabilité de l'ouvrage. Cela entraînera un surcoût au projet et un délai plus long de réalisation. A l'heure actuelle, tel qu'il est prévu pour une crue centennale, l'ouvrage n'est pas stable. De nouvelles investigations géotechniques seront réalisées afin de

vérifier la stabilité. Si les résultats ne sont pas satisfaisants, il faudra envisager de diminuer la hauteur de l'ouvrage, afin qu'il régule une crue cinquantennale avec un effet moindre sur la crue centennale.

Si l'ouvrage, suite aux résultats géotechniques, est dimensionné pour une crue cinquantennale, le gain en hauteur d'eau sera moindre pour la crue centennale pour les communes en aval. Cependant, les ouvrages amonts permettent de réguler les crues jusqu'à la centennale de manière efficace, de plus, les travaux complémentaires prévus à Noyon (protections rapprochées du quartier St Blaise) permettent de protéger les biens des inondations. Il est important de noter également que les ouvrages régulent rarement des crues centennales.

Si l'analyse coût-bénéfice (ACB) du PAPI reste positive avec le changement du niveau de protection de l'ouvrage de Muirancourt, alors un nouveau passage en CMI ne devrait pas être nécessaire. Il convient d'être vigilant à ce que l'ACB reste positive.

D'après Monsieur Cornet, l'ACB devrait être peu affectée par ce redimensionnement. En effet, la crue centennale a un très faible impact sur les résultats de l'ACB. Cependant, pour l'instant, le bureau d'études n'a pas encore complètement conclu sur la stabilité. La sécurité sera la priorité pour cet ouvrage.

Monsieur Lamur demande si une liaison peut être créée vers le canal du Nord, à proximité de Bussy. Si le surcoût de l'ouvrage de Muirancourt est trop important, cela permettrait de dévier une partie des inondations vers le canal.

Cette question est délicate. En effet, l'utilisation des canaux de navigation pour réguler les crues implique des risques de stabilité des berges et des écluses.

Toutefois, cette solution peut être étudiée (topographie des terrains, possibilité de vidanger le bief avant la crue, compatibilité avec l'usage hors période de crue ...) dans le cadre des réflexions sur le devenir du canal du Nord.

Monsieur Deguise précise que pour le secteur de Pont-l'Evêque, VNF a accepté d'étudier cette hypothèse pour le canal Seine nord Europe, en cas de crue de l'Oise, mais la réponse reste, à l'heure actuelle, inconnue.

#### **4) Aménagement des affluents**

Dans le cas de l'aménagement du ru de la Fontaine Caboche à Muirancourt se pose la question de l'intérêt de l'opération actuelle consistant en la création d'un chenal sec et la restauration du cours d'eau. En effet, le coût du projet a été estimé à 550 000 € HT, dont presque la moitié affectée à la mise en décharge de matériaux pollués, pour des bénéfices attendus sur environ quatre maisons. La mise en place de protections rapprochées à l'échelle de l'habitation est une alternative à examiner.

Pour rappel, lors de la crue de 2007 une ferme était présente sur le secteur qui limitait l'écoulement des eaux et qui, en cédant, a créé une vague qui a inondé les habitations voisines. Cette ferme a été démolie, ce qui permet un meilleur écoulement des eaux.

Un engagement a toutefois été pris vis-à-vis des riverains, il faut donc trouver une solution. Monsieur Cornet propose de rencontrer Monsieur Nancel et Monsieur Poette pour discuter des solutions à envisager avant de retourner voir les riverains.

Monsieur Menvielle rappelle, par ailleurs, que les scénarios proposés pour les deux rus (Fontaine Caboche à Muirancourt et Fréniches à Guiscard) ne sont pas éligibles aux aides de l'Agence de l'eau.

### **5) Aménagement de la Verse à Bussy**

Monsieur Arbogast précise qu'actuellement un double busage est présent sous l'ouvrage de franchissement. Ce double busage est encombré à chaque événement pluvieux (accumulation de branchages...), il conviendrait donc de mettre en place un pont cadre avec une section plus large.

Un pont cadre peut être a priori envisagé. Cela sera confirmé par une étude après visite sur le terrain et discussion avec le SIAE Verse et la mairie de Bussy.

### **6) Lutte contre le ruissellement**

Suite à la présentation de l'action et à la suspension de celle-ci du fait de l'aménagement foncier agricole et forestier (AFAF) du Canal Seine nord Europe, Monsieur Pellet s'interroge. Dans le cadre du PAPI, plusieurs communes étaient concernées par les aménagements, que deviennent ces aménagements ?

Les communes concernées (Guiscard, Noyon, Muirancourt, Le Plessis-Patte-d'Oie, Beines et Frétoy-le-Château) se trouvent toutes dans le périmètre de l'AFAF, il n'y aura donc plus d'aménagement mis en place avant que l'aménagement foncier ne soit terminé.

### **7) DICRIM et PCS**

Monsieur le Sous-préfet demande si d'autres exercices seront réalisés, notamment avec la participation de la population. Il mentionne que l'implication de la population est un facteur important à prendre en compte. En effet, il a déjà vécu des cas de figure où l'exercice se passait très bien mais le jour d'une crise réelle, les réactions n'avaient pas été les mêmes.

D'autres exercices peuvent être prévus après la réalisation des PCS des autres communes et du PICS à l'échelle de la CCPN. Toutefois, il s'agit d'une démarche communale et ce seront les maires qui décideront de la participation de la population. Aux vues des durées des exercices, l'implication de la population pourrait être compliquée.

Monsieur Guillois précise que l'exercice réalisé à Guiscard l'a été sur une courte période (deux heures) ce qui ne permet pas de se rendre compte de « l'effet fatigue » de la gestion d'une crise. Dans le cas de l'exercice Sequana (Paris), qui a duré deux semaines, les acteurs de la gestion de crise ont pu se rendre compte de l'importance de la fatigue sur la gestion de l'évènement.

Monsieur Cornet interroge sur le contenu du PCS : est-il prévu la gestion de crise pendant la nuit, en cas de coupure de courant notamment ?

Monsieur Clément confirme que le PCS de Guiscard prend bien en compte des aléas, tels que des coupures de courant, dans la gestion de la crise par le poste de commandement.

L'ordre du jour étant épuisé, M. CHATEL clôt la séance en remerciant l'ensemble des participants.